

Communiqué de Presse

Paris, 1^{er} avril 2015

Veolia finalise la cession de ses activités en Israël

Veolia vient de finaliser l'accord signé le 9 juillet 2014 avec des fonds gérés par Oaktree Capital Management L.P., un leader parmi les sociétés d'investissement internationales, pour la cession de ses activités de gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie en Israël.

Cette opération était soumise à l'approbation des Autorités israéliennes de la concurrence et aux autorisations de changement d'actionnariat usuelles dans ce type d'opérations.

Elle se traduit par un désendettement d'environ 220 millions d'euros pour le Groupe¹.

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 179 000 salariés*, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2014, le groupe Veolia a servi 96 millions d'habitants en eau potable et 60 millions en assainissement, produit 52 millions de mégawatheures et valorisé 31 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 24,4 milliards d'euros*. www.veolia.com

(* Chiffres 2014 pro-forma incluant Dalkia International (100%) et excluant Dalkia France.

Contacts

Relations Presse Groupe

Laurent Obadia - Sandrine Guendoul

Tél. : + 33 1 71 75 12 52

sandrine.guendoul@veolia.com

Relations Investisseurs & Analystes

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze

Tél. : + 33 1 71 75 12 23 / 06 00

Terri Anne Powers (Etats-Unis)

Tél. : + 1 312 552 2890

Avertissement important

Veolia Environnement est une société cotée à Euronext Paris et le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » (*forward-looking statements*) au sens des dispositions du U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations sont fondées sur les attentes et les prévisions actuelles de la Direction et sont sujettes à certains facteurs ou incertitudes pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux décrits dans les déclarations prospectives. Ces facteurs ou incertitudes concernent en particulier les risques liés aux termes et conditions figurant habituellement dans les opérations de cessions ainsi que les autres risques décrits dans les documents (notamment documents de référence) déposés par Veolia Environnement auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Veolia Environnement n'a pas l'obligation ni ne prend l'engagement de mettre à jour ou réviser les déclarations prospectives. Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement auprès de Veolia Environnement (www.veolia.com) copie des documents de référence déposés par Veolia Environnement auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

¹ Dont 29 millions d'euros déjà pris en compte au 31 décembre 2014 du fait du classement en « actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente » conformément aux dispositions de la norme IFRS 5.